PARCOURS AU TRAVERS DES PATRIMOINES

dans les Plus Beaux Villages de Wallonie











CLERMONT-SUR-BERWINNE







Une publication de la Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie

Paysage et silhouette villageoise



Posé sur les rebords d'un hémicycle verdoyant, Clermont-sur-Berwinne s'ouvre sur la vaste dépression ondulée d'Aubel, cœur vibrant du Pays de Herve. Des hauteurs, le regard se perd dans un ample panorama jalonné de prairies, haies et bosquets d'arbres. Point d'appel dans le paysage, l'imposante silhouette de l'église St-Jacques-le-Majeur semble veiller sur le village, déplové en contrebas de la

crête principale, à l'abri des vents dominants et à proximité des sources. La Berwinne et ses affluents ont façonné cette trame paysagère en une série de petits mamelons et dépressions aux fonds humides. Le sous-sol, composé de dépôts argileux compacts et imperméables, est à l'origine de ces sols gorgés d'eau, plus propices aux pâtures qu'aux cultures.

Le village de Clermont-sur-Berwinne s'inscrit dans un paysage de bocage, caractéristique du Pays de Herve. Cette structure agraire désigne un paysage fermé où prédominent les prairies, clôturées de haies vives. D'anciens vergers hautes tiges ponctuent les herbages et se concentrent autour des espaces bâtis. Au-delà du centre villageois, l'habitat rayonne dans le paysage et se dilue, sans ordre apparent, en petites fermes

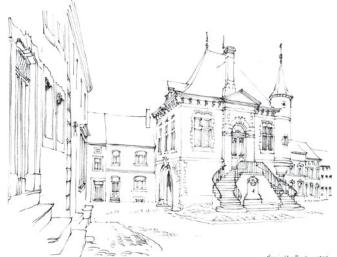
isolées dans leur terroir. La fréquence des soins à apporter aux bétails ainsi que la multitude des points d'eau expliquent cette dispersion quasi absolue de l'habitat, révélatrice du Pays de Herve. Routes et chemins creux tissent un réseau en toile d'araignée et relient les différentes exploitations au village ainsi qu'aux principales voies de communications.

D'emblée, Clermont-sur-Berwinne fascine par la densité et la qualité de son bâti ancien, resserré autour de l'église et de la place, dessinant une silhouette allongée de maisons mitoyennes,



Clermont s/Berwinne Panoram

à l'apparence urbaine affirmée. Profusions d'influences, depuis les caractéristiques régionales jusqu'aux styles «Louis XIII» «Louis XIV», «Louis XV» et même «Louis XVI», la place de la Halle surprend pourtant par la cohérence et l'harmonie architecturale qu'elle dégage. Jeux de couleurs et de textures dans le tissu urbain, les bâtisses offrent une large palette de matériaux. Le gris sombre des toitures d'ardoises et de tuiles foncées mélangé au gris clair des encadrements en calcaire de même qu'au rouge-brun des maçonneries



de brique, complété par le grès beige des soubassements et ponctué de quelques enduits de teinte blanche, participent à l'éclat de l'ensemble. Cette diversité traduit l'évolution de l'habitat clermontois à travers les siècles. Elle est également le reflet de la population rurale d'antan, essentiellement constituée d'artisans. ouvriers, commercants et marchands. Ainsi, les constructions plus modestes côtoient des maisons bourgeoises, témoignage de l'essor économique lié à la présence d'un marché hebdomadaire et d'une foire franche ainsi qu'à la proximité de la route reliant Liège et Aixla-Chapelle.

De la culture à l'élevage, naissance du paysage hervien

La période espagnole va profondément transformer le visage du Pays de Herve. Au 16° siècle, Charles Quint le catholique prend des mesures stratégiques et économiques interdisant aux habitants du Pays de Herve l'exportation de céréales vers les pays protestants du nord. De même, l'absence de «dîme» (redevance perçue par l'église) sur les produits venant de l'herbage, contrairement aux céréales, va précipiter la conversion à l'élevage.

Rapidement, l'élevage remporte un vif succès grâce aux sols humides propices à une herbe de qualité. Cette mutation de l'économie rurale entraîne un éclatement de l'habitat avec des fermes s'éparpillant au gré des pâturages. Afin de contenir le bétail, des haies vives viendront clore naturellement les différents herbages et créer un damier végétal à l'échelle du paysage. Dès le 17° siècle, les arbres fruitiers feront leur apparition dans le bocage hervien et participeront à la diversification des ressources locales.



PARCOURS AU TRAVERS DES PATRIMOINES

Parcours au travers des Patrimoines

1. Ferme du château de Clermont (Rue du bac, 4)



La présence de la résidence seigneuriale couplée à la ferme, située à proximité immédiate de l'église est une configuration courante à l'époque féodale. En réponse aux conflits qui ravagent la région au 17e siècle, la famille Scheiffard de Mérode érige la demi-tourelle percée d'arquebusières et le porche gardé par deux baies à traverse, marquées de leurs armoiries. Les portes s'ouvrent sur les campagnes, flanquées à droite par des dépendances et d'un logis du 18e siècle, à gauche par une habitation construite au début du siècle dernier.

2. Eglise Saint-Jacques-le-Majeur (Place de la Halle) Monument Classé

Implantée sur une hauteur, l'église domine le village par sa position. Les extensions successives de la nef

à partir du cœur impliquent la construction de murs de soutènement, assimilables à une enceinte, en particulier au pied de la tour. Ce socle dépasse non seulement la colline naturelle mais aussi sa surface est équivalente à celle de l'ample place du village.

La hauteur du cœur et de la nef accentuent les choix de position. L'église couronne le village depuis la route Charlemagne, et domine la place et les campagnes en contre-bas.

Le village s'est développé autour la place, l'église parait lui tourner le dos. L'absence de parvis et une

entrée latérale accentue cette distance. Début 1900, l'entrée de l'enclos paroissial est agrémentée d'une arche, les croix des ancêtres jalonnent la traversée du cimetière et une chapelle Notre-Dame de Lourdes est construite dans l'axe de l'entrée.

3. Hôtel communal - ancienne halle (Place de la Halle) Monument Classé

En vis-à-vis de l'église, l'hôtel communal répond à un défi insurmontable : affirmer la présence, voire la préséance du pouvoir civil sur une parcelle modeste, avec des moyens limités.

La parcelle constructible dans l'alignement est délaissée, au profit d'une occupation sur la place ellemême. Placée sur un porche, la maison communale surplombe l'espace public s'affirmant dans les fonds de perspective. La salle du conseil, elle aussi placée sur un socle s'ouvre donc au même niveau que l'église. Cette disposition est due à l'ancienne halle scabinale. En 1888, l'édifice est reconstruit suivant les plans de l'architecte Paul Demany. L'agencement est maintenu, tandis que les façades sont habillées d'un décor puisé dans l'histoire architecturale du pays de Liège, évoquant le 17e siècle. Nous laissons le soin au



visiteur de mesurer la distance entre cette composition et les bâtiments d'époque encore présents sur la place...

Le dessin est pourtant précis : les éléments architecturaux (escalier à double rampe, avant-corps à fronton, tourelle d'angle) et les matières (fer forgé, pierres taillées de grand format, corniches ouvragées) complètent par le détail les qualités dues à la situation de l'hôtel. L'exiguïté des locaux est le prix de cette mise en scène : l'escalier extérieur se poursuit à l'intérieur, bordé de deux pièces de service éclairées par de grandes fenêtres à

croisée. La salle du conseil, dans l'axe du dégagement, s'étend sur toute la largeur de l'édifice.

4. Maison Pirenne - Début 18e siècle (Place de la Halle, 2)

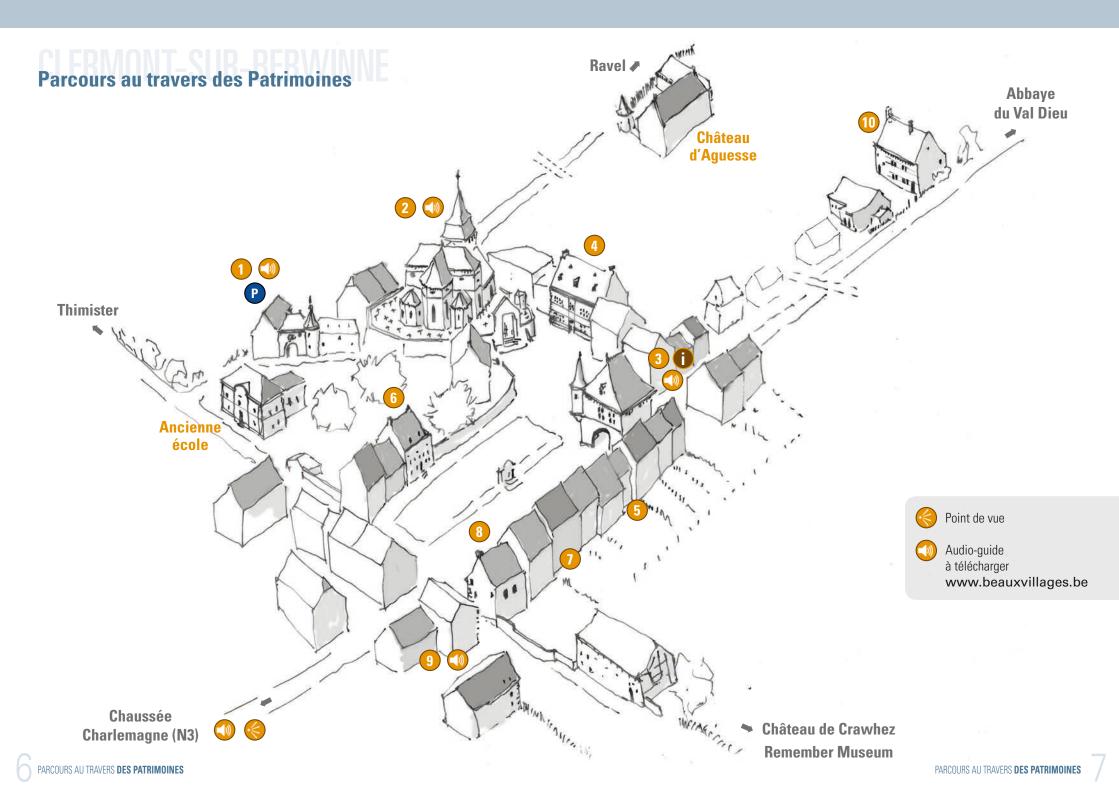
Blottie dans le haut du village, cette demeure cossue date du début du 18^e siècle. Sa situation, à proximité immédiate de l'église et de l'ancien hôtel de ville, reflète les prétentions sociales du propriétaire et sa volonté d'être au plus près des symboles forts du pouvoir.

L'architecture du bâtiment et les références stylistiques en provenance de la ville illustrent l'aisance des occupants et leur réussite économique. On peut d'ailleurs y déceler plusieurs références au style «Louis XIII». A cette époque les colombages disparaissent, suite aux risques importants d'incendie liés à la qualité des matériaux, au profit de bâtisses plus robustes, solidement ancrées au sol. Le style «Louis XIII» est caractérisé par une façade comptant deux ou trois étages séparés par un bandeau souvent orné d'une moulure simple. Celle-ci est également couronnée d'une corniche moulurée sous un toit découpé de lucarnes. Les jambages de pierre et le contraste des matériaux animent les bâtiments. Les fenêtres s'agrandissent pour gagner en verticalité et les meneaux de pierre, caractéristiques de l'architecture gothique, sont remplacés par des châssis de menuiserie. Recherches d'unité et de simplicité des lignes marquent le style «Louis XIII».



Corniche en pierre moulurée, hautes fenêtres à croisée, baie d'imposte ovale et rectangles de pierre isolés au milieu des panneaux de briques participent à l'effet décoratif de la demeure. Cette volonté d'embellir les détails architecturaux traduit l'influence «Louis XIII». De même, les perspectives géométriques des bandeaux et des baies, héritées des caractéristiques constructives traditionnelles régionales, s'enrichissent d'un jeu de décrochements des parements de pierres calcaires et de briques. Assises calcaires en ressaut du soubassement et des chaînages d'angle ainsi que les bandeaux horizontaux saillants assurent une intéressante mise en relief de l'ensemble. Enfin, la présence de segments calcaires, reliant porte d'entrée et piédroits de la croisée de l'étage, renforce l'élan vertical de la travée centrale, signalée par la porte à encadrement mouluré, surmontée d'une large baie d'imposte ovale.

PARCOURS AU TRAVERS **des Patrimoines**PARCOURS AU TRAVERS **des Patrimoines**



5. Modeste bâtisse - 2e moitié du 18e siècle (Place de la Halle, 26)



Si dans les villes, l'influence des différents styles architecturaux imprègne pleinement les nouvelles constructions, à la campagne et dans les villages les références se font plus légères, percolent par petites touches et s'adaptent au contexte rural.

Cette habitation d'inspiration «Louis XIV» abandonne les références aux modes de construction traditionnels, liées aux caractéristiques régionales et au style «Louis XIII». La composition de la façade, toute en retenue, s'écarte largement de l'ancienne structure à pan-de-bois. Les bandeaux de pierre horizontaux

courant le long de la façade disparaissent au profit de murs plus uniformes. Les fenêtres s'individualisent, perdent leur croisée et s'amplifient davantage afin de laisser pénétrer une plus grande quantité de lumière. Les montants, quant à eux, ne sont plus harpés mais conçus d'une seule pièce tandis que les linteaux adoptent une gracieuse courbure pourvue d'une clé axiale. Avec «Louis XIV», les édifices s'élèvent pour atteindre souvent trois étages percés de hautes ouvertures régulières qui accentuent le sentiment de grandeur et de solennité éprouvé. Bandeaux et corniches toujours présents, sont complétés par un autre élément de décoration. Des chaînes de refends, représentées par des lignes horizontales creusées sur le parement du mur pour en marquer ou simuler les joints, accentuent la verticalité de l'ensemble. Enfin, les arcades commencent à se hausser et le toit à la Mansart apparaît avec pour avantage d'assurer une meilleur habitabilité du grenier. Le style «Louis XIV» s'affirme par la simplicité et la parfaite symétrie de sa composition.

Construit dans la seconde moitié du 18° siècle, cet étroit volume propose trois travées de deux niveaux en briques et calcaire sur soubassement en moellons assisés. La symétrie de la façade se lit dans l'agencement équilibré des deux travées, posées de part et d'autre de la travée centrale, matérialisée par la porte d'entrée. A l'intérieur, la répartition des pièces de vie répond comme un miroir à la composition extérieure de la maison. Le style épuré des ouvertures et encadrements concourent également à une savante harmonie de la bâtisse.

6. Belle demeure - 2º moitié du 18º siècle (Place de la Halle, 39)

Rompant définitivement avec la sobriété et la symétrie du style «Louis XIV», le style «Louis XV» invente un répertoire ornemental résolument novateur et inédit pour l'époque. La fantaisie s'empare des constructeurs qui accentuent le mouvement de libération des formes tout en négligeant la recherche de symétrie. Des formes plus ondulées et voluptueuses, caractérisées par l'utilisation de courbes et de contre-courbes, font leur apparition dans les éléments architecturaux comme autant de vagues ou de caresses. La priorité est donnée au décor, sans surcharge ni accumulation, plus qu'à la forme utile. C'est que le style «Louis XV» prend naissance au 18° siècle; siècle des Lumières où l'homme est au centre des préoccupations. On réfléchit, on critique dans le but



de promouvoir les connaissances et la liberté d'expression. Cet élan de liberté de penser, de liberté des plaisirs est en étroite relation avec le règne et le style «Louis X».

Cette maison d'habitation en double corps offre une agréable combinaison de matériaux. Grès, brique et calcaire s'unissent pour former l'ossature texturée de la maison. Différentes ouvertures, issues pour la plupart de la deuxième moitié du 18° siècle, parsèment les cinq travées de la bâtisse. L'influence «Louis XV» se marque par petites touches, notamment dans les linteaux ondulés en «os de mouton» des deux premiers niveaux. La hauteur des niveaux tout comme la décoration de la façade décroit progressivement à partir du deuxième. De même, l'évolution de l'agrandissement des baies entamée sous «Louis XIV», se poursuit. A noter, le mur pignon essenté au nord-ouest. Cet élément constructif offre à la maçonnerie une excellente protection contre les précipitations dominantes portées par les vents d'ouest.

7. Etroite habitation - 2º moitié du 18º siècle (Place de la Halle, 32)

Etablie le long de la place centrale, cette habitation de la seconde moitié du 18° siècle s'inscrit dans le prolongement du front de bâtisses. La mitoyenneté, la symbiose de gabarits et l'absence de fonction agricole au cœur même du village affirment l'urbanité de Clermont. Nul besoin en effet d'une implantation en recul par rapport à la voirie afin de dégager un espace de cour ou de stockage, les fonctions agricoles

étant rejeter à l'extérieur du village. L'habitation s'ancre à la limite de la voirie. Le large perron, haut de quatre marches moulurées, assure la transition entre espace public et privé. La façade quant à elle, en brique et calcaire, se dresse sur un soubassement gréseux dont l'assise se fige à hauteur des fenêtres du premier niveau. Les matériaux utilisés se poursuivent au sol et s'accordent dans un subtil nuancier de couleur pour engendrer une adroite liaison avec l'espace-rue.

La maison compte deux niveaux et demi de trois travées sur cave, évoquée par la présence au pied de la façade de deux petits jours à linteaux échancrés. Les références au style «Louis XIV» se perçoivent dans les linteaux de la plupart des ouvertures qui s'incurvent pour prendre une forme bombée, maintenue par une clé centrale en léger ressaut. Cette influence se lit également dans la symétrie de l'ensemble mise en évidence par le traitement particulier accordé à la porte d'entrée centrale: bel encadrement souligné d'un fin cordon, piédroits sur dés, menuiseries et baie d'imposte travaillées. Enfin, à la différence du style «Louis XIII», l'imposte fixe est directement intégrée dans la menuiserie.



8. Élégante maison - Fin 17e siècle (Place de la Halle, 34) Monument classé

Repère dans le paysage urbain de Clermont, cette élégante bâtisse de la fin du 17° siècle marque de sa présence l'angle de la rue, remarquable porte d'entrée de la place de la Halle. La recherche d'esthétique a façonné sa structure. Les teintes vives, relevées par le contraste entre briques peintes et encadrements calcaire marbré rose, ainsi que la répétition des ouvertures nous donnent l'impression que la façade respire et s'anime. Cette synergie entre couleurs et formes, composées de lignes et d'angles droits, définit une sorte de géométrie organique, presque vivante, d'où émane équilibre et lumière.



D'inspiration régionale, l'habitation est par ailleurs agrémentée de détails architecturaux exprimant le souhait des habitants d'embellir davantage leur façade, véritable vitrine vers le monde extérieur. Signe de prestige pour les plus nantis, la porte concentre toute l'attention décorative. Un panneau d'où se détache un oculus ovale, décoré de deux balustres qui supportent une corniche, domine l'imposant encadrement de porte profilé et l'imposte moulurée. La césure entre les influences stylistiques n'étant pas toujours nette, la forme ovale de l'oculus traduit déjà les références «Louis XIII» naissante.

Enfin, chaque pierre, chaque mur dissimule également son propre récit, raconté par les traces offertes à l'œil comme autant de jalons dans le temps. Le pignon à rue arbore ainsi quatre baies à traverse obturées, disposées de manière étonnante dans le haut de la maçonnerie, expressions visuelles de son évolution historique.

9. Relais Saint-Jacques - 2e moitié du 17e siècle (Rue du Thier, 2)



Représentatif des caractéristiques régionales qui se développent le long de la Meuse aux 16e et 17e siècles, le relais Saint-Jacques érige son haut et imposant volume perpendiculairement à la voirie. Ce type d'architecture transpose fidèlement en pierre sur fond de briques la structure traditionnelle du pan-de-bois, composée d'un assemblage de poutres et d'un remplissage de torchis. Appuis, traverses et linteaux prolongés en bandeaux de même que les fenêtres à croisée de la façade dessinent des formes géométriques simplifiées rappelant l'ossature en bois. De plan rectangulaire, la bâtisse repose sur une assise en moellons de grès qui l'enracine profondément au sol. Ce soubassement gréseux, isolant le bâtiment des sols détrempés, est aussi un élément architectural hérité des anciennes structures en colombage.

Le relais Saint-Jacques présente en façade une agréable symétrie, illustrée par la parfaite juxtaposition des fenêtres à croisée et cordons de pierre, mais étonnamment brisée par l'emplacement de l'accès principal,

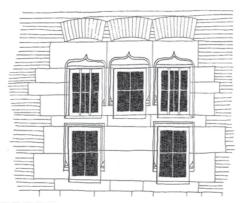
rejeté à l'angle de l'édifice. Daté par inscription «IHS 1661» sur l'écu du linteau de la porte d'entrée, la bâtisse arbore différentes techniques constructives visant à renforcer la résistance de l'ensemble. Des chaînages d'angles, constitués de pierres calcaires disposées alternativement en longueur et en largeur, consolident la structure. De même, des arcs de décharge, forts cintrés au rez-de-chaussée, améliorent la répartition des poussées verticales. Les problèmes d'humidité font également partie des difficultés prises en compte par les bâtisseurs. La bâtière à forte pente et les linteaux taillés en larmier ont pour objectif d'éloigner les eaux de la façade et des maçonneries. Enfin, élément décoratif de qualité, la pierre d'échiffre qui soutient l'escalier d'accès en forme de banquette est une des spécificités de l'architecture du 17e siècle en Pays de Herve.

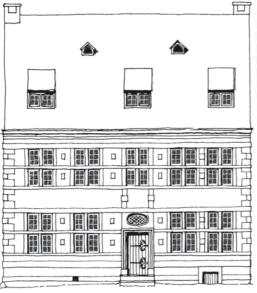
10. Ferme de Trébizonde - Début 18e siècle (Tribezone, 1)

Jadis isolée dans son terroir, l'ancienne ferme de Trébizonde est représentative de l'exploitation traditionnelle hervienne. Cette ferme d'inspiration régionale se compose de deux volumes parallèles établis perpendiculairement à la voirie. Le bâtiment principal, bicellulaire, unit sous un même toit logis et étable sous fenil. Afin de garantir la surveillance constante du bétail, une porte assure la communication entre ces deux espaces. Le logis en constitue le noyau le plus ancien comme l'atteste le millésime «IHS 1720» du linteau de la porte, surmonté d'un panneau aux armoiries du premier propriétaire. Parce qu'elle est le lieu de passage entre foyer et monde extérieur, la porte fut longtemps protégée par une symbolique religieuse. Affichée aux endroits de passages, elle ne peut échapper au regard. L'inscription «IHS» «lesus, Hominum Salvator» (Jésus, sauveur des hommes) assure la protection de l'habitation et de ses habitants tandis que le millésime «1720» manifeste symboliquement l'acte de construire et le passage de l'édifice à la postérité. Au pignon, un autre millésime «1711» de même que les initiales «MB», agencés par des ancres en fer forgé, soulignent une fois encore la volonté du bâtisseur de marquer le lieu de son empreinte.

Face à l'aile principale, une aile d'étables postérieure complète la ferme. Edifiées en deux étapes, ces annexes témoignent de l'amplification de l'exploitation et de la progression continue de l'élevage dans la région. Ce déploiement de l'espace bâti enclot partiellement le noyau originel tout en créant un espace de cour. Revêtue de pavés, la cour ménage une transition naturelle entre la ferme et son environnement soigneusement clôturée par une grille afin d'empêcher le bétail d'en sortir ou d'y pénétrer. La disposition parallèle des différents bâtiments offre également l'avantage d'une protection efficace contre le vent. L'orientation des murs gouttereaux du logis au nord/nord-ouest protège en effet les étables des vents froids et des pluies dominantes.









▲ ■ Baie gothique linteaux en accolade arcs de décharge Château de Crawhez

▲ Logis à double corps, début 18^e siècle Place de la Halle

 ✓ Linteaux chantournés cintrés à clé - fin 18° siècle Place de la Halle

ADRESSES UTILES

Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie

Rue Haute, 7 - 5332 Crupet T: 083 65.72.40 www.beauxvillages.be

Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Rue du Lombard, 79 - 5000 Namur T : 081 65.41.54 www.institutdupatrimoine.be

Direction Générale opérationnelle

Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DGO4 - SPW) Rue des Brigades d'Irlande, 1 - 5100 Jambes T: 081 33.21.11 dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp

Service touristique de la Commune de Thimister-Clermont

Centre, 2 - 4890 Thismiter-Clermont T: 087 46.84.78 www.thimister-clermont be

Maison du tourisme du Pays de Herve

Place de la Gare 1 - 4650 Herve T : 087 69.31.70 www.paysdeherve.be

Pays de Herve Futur Asbl

Val Dieu 230 - 4880 Aubel T : 087 66.10.33 www.paysdehervefutur.be

Textes et photographies

François Delfosse et Mark Rossignol

Illustrations

Gérard Michel et François Delfosse

Mise en page

www.creastyl.be

Sources bibliographiques

«Clermont-sur-Berwinne 1230-1980» 1980, «Le Patrimoine monumental de la Belgique, Volume 12/4» 1985, «Architecture rurale de Wallonie, Pays de Herve» 1987.

Publié grâce au concours de l'Institut du Patrimoine Wallon et du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.









MPBVW - Septembre 2013